

# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit	315610 - AQUAGEN® DAC
Utilisations identifiées pertinentes:	Décapant acide. Sols.
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	SUMINISTROS CIENTÍFICOS TÉCNICOS, S.A.U. (SUCITESA) C/Comadrán 39, nave A6 - P.I. Can Salvatella - 08210 Barberà del Vallès (Barcelona) - España (Spain) - Tel. 902 12 14 11 - Fax. 902 12 14 19  <a href="mailto:oficina.ventas@sucitesa.com">oficina.ventas@sucitesa.com</a> - <a href="http://www.sucitesa.com">www.sucitesa.com</a>
Numéro d'appel d'urgence	902 12 14 11 (9:00 AM - 17:00 PM) 900 50 67 73

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification du mélange. Éléments d'étiquetage

Symbole/s de danger :



Corrosif (C)

Mention(s) de danger:	R35	Provoque de graves brûlures
Mention(s) de mise en garde:	S2	Conserver hors de la portée des enfants
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Autres dangers / mentions: Ne pas avaler. PRODUIT INDUSTRIEL. USAGE PROFESSIONNEL. Contient acide chlorhydrique.

### Observations :

CLASSEMENT PRODUIT : R37/38 par la méthode conventionnelle, R35 par pH extrême.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N°CAS	%	N°CE(Einecs/E lincs)	Pictogramme(s) de danger:	Mention(s) de danger:
Hydrochloric acid	7647-01-0	10-20	231-595-7	C	R34,R37,

(\*) Texte complet des phrases R : Consulter SECTION 16

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Consultations Institut national de toxicologie : Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Éloigner la personne de la zone contaminée. Contrôler la respiration. Au besoin, pratiquer la respiration artificielle.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à grande eau et avec du savon, sans frotter.
Contact avec les yeux:	Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. N'oubliez pas d'enlever les lentilles.
Ingestion:	En cas d'ingestion: NE PAS faire vomir. Ne rien administrer par voie orale.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:	Sensation de brûlure, toux, difficultés respiratoires.
Contact avec la peau:	Rougeurs, douleurs, brûlures cutanées graves.
Contact avec les yeux:	Douleur, vision floue, brûlures profondes graves.
Ingestion:	Douleur abdominale, sensation de brûlure, diarrhée, vomissements.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Générales : NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE INTOXIQUEE SEULE. Si la personne a perdu connaissance, la placer sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Transporter la personne intoxiquée dans

# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

un centre hospitalier et, si possible, présenter l'étiquette ou le conditionnement.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés:</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Agents extincteurs secs.
<b>Moyens d'extinction inappropriés:</b>	En cas d'incendie aux alentours, tous les agents extincteurs sont permis.
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Non combustible. Peut dégager des émanations toxiques, corrosives, irritantes et suffocantes en cas d'incendie. Chlorure d'hydrogène (gaz), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), etc.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel luttant contre les incendies :</b>	Protections : Équipement de protection chimique (habit, gants, protection yeux/visage, etc.). Appareil respiratoire autonome.
<b>Conseils aux pompiers</b>	Asperger avec de l'eau les récipients pour les maintenir froids. Éviter que les produits anti-incendie passent dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets d'incendie, ainsi que l'eau d'extinction polluée doivent être traités en accord avec les réglementations en vigueur.

## SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Utiliser l'équipe de protection personnel approprié. Voir SECTION 8. Ne pas les laisser passer par les égouts ou les cours d'eau. Si cela arrive, avertir les autorités pertinentes selon la législation locale.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Retenir et prendre les déchets avec des matériaux absorbants (terre, sable et autres absorbants minéraux) et les déposer dans un récipient adéquat pour leur future élimination, selon la réglementation locale en vigueur. Voir SECTION 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Stocker conformément à la législation locale. Stocker les emballages entre 5 et 35°C dans un endroit sec, bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Il faut garantir une rotation appropriée des produits. Les produits les plus vieux doivent être les premiers à être utilisés. Ne pas stocker plus de 30 mois, délai de péremption estimé pour les produits stockés dans des conditions ambiantes appropriées.
<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Voir SECTION 1 Réservé aux utilisateurs professionnels

## SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	urs limites d'exposition professionnelle	
	VLA-ED (exposition quotidienne)	VLA-EC (exposition courte durée)
Hydrochloric acid	5 ppm-7,6 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm-15 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles de l'exposition

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Écran de protection
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des vêtements de protection appropriés.
<b>Protection des mains:</b>	Gants imperméables. Matériaux recommandés : latex, nitrile ou résistance supérieure.
<b>Protection respiratoire:</b>	Pas nécessaire dans les conditions d'utilisation recommandées. (L'information devrait être confirmée par l'évaluateur des postes de travail.)

## SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect:</b>	Liquide transparent
<b>Couleur :</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>pH:</b>	1+-1
<b>Densité:</b>	1,05+-0,01
<b>Viscosité:</b>	Non pertinente
<b>Solubilité(s):</b>	Soluble
<b>Point d'éclair:</b>	--



# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité - Stabilité chimique:</b>	Fort caractère acide. Action corrosive sur de nombreux métaux. Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses - Matières incompatibles:</b>	Pas de risque de polymérisation. Réagit aux métaux, en dégageant de l'hydrogène qui peut former un mélange explosif à l'air. Réagit aux carbonates basiques en dégageant du CO <sub>2</sub> . Réaction exothermique aux alcalis. Incompatibilités : alcalis, hypochlorite, métaux et agents oxydants.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flamme, sources d'inflammation, pression, lumière solaire directe et manipulation inadaptée des emballages.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dégagement d'hydrogène et chlore. En cas de combustion, voir SECTION 5.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë:</b>	DL50/oral/rat: 900-1 500 mg/kg; DL50/inhal/rat/1h: 1,68 mg/l (Acide Chlorhydrique)
<b>Irritation:</b>	Irritant pour les voies respiratoires.
<b>Corrosivité:</b>	Corrosif pour la peau et les yeux.
<b>Sensibilisation:</b>	Aucun effet pertinent ou risque critique n'est à déplorer.
<b>Toxicité à dose répétée:</b>	Aucun effet pertinent ou risque critique n'est à déplorer.
<b>Cancérogénicité:</b>	Aucun effet pertinent ou risque critique n'est à déplorer.
<b>Mutagénicité:</b>	Effets pertinents ou risques critiques : à l'étude.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Aucun effet pertinent ou risque critique n'est à déplorer.
<b>Autres effets néfastes:</b>	Effets toxiques principalement liés aux propriétés de l'acide chlorhydrique.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité</b>	Potentiellement dangereux pour l'environnement, notamment pour les organismes aquatiques. pH extrême.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Persistance : faible. Dégradabilité : facilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Faible potentiel de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Solubilité dans l'eau : haute. Mobilité : élevée.
<b>Autres effets néfastes:</b>	Non disponible.

## SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Déversement du produit pur dans les égouts et les cours d'eau interdits. Les résidus et les emballages vides doivent être traités conformément à la législation en vigueur.
---	---

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro ONU</b>	3264
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
<b>Étiquette :</b>	8 Corrosif
<b>Route - ADR</b>	
<b>Groupe d'emballage ADR</b>	III
<b>Exemptions pour format ADR:</b>	5 litres par emballage intérieur / 30 kg par caisse.
<b>Maritime - IMDG</b>	
<b>Groupe de séparation IMDG:</b>	1-Acides
<b>Aérien - ICAO/IATA</b>	
<b>Autres :</b>	---
<b>Dangers pour l'environnement</b>	
Voir SECTION 2	
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
Voir SECTION 8	

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementation détergents :</b>	Pertinent. Les tensioactifs utilisés dans la formulation des détergents répondent aux critères de biodégradation finale en aérobiose (minéralisation) établi dans le Règlement Européen (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Biodégradabilité = supérieur à 60% dans les 28 jours.
------------------------------------	--

# Fiche de données de sécurité





Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Teneur selon RÈGLEMENT (CE) N°648/2004 sur les détergents :	Non pertinent.
Règlementation biocides :	Non pertinent
Règlementation cosmétiques :	Non pertinent
Règlementation aérosols :	Non pertinent
Registres sanitaires :	Fabriqué en U.E.

## Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible

## Icônes utilisation sécurisée :

A.I.S.E.	
	Conserver hors de portée des enfants
	Éviter le contact avec les yeux. Après contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.
	Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter un médecin.
	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet des phrases R associées aux composants indiqués dans la SECTION 3

- R34 - Provoque des brûlures  
R37 - Irritant pour les voies respiratoires

Il sera toujours de la responsabilité de l'utilisateur d'adopter des mesures opportunes concernant la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement, en s'assurant que les moyens, les installations, le personnel impliqué et les services sont adaptés au stockage, à la manipulation et à l'emploi du produit, et que les exigences établies par la législation en vigueur sont toujours accomplies.

L'information rassemblée dans le présent document repose sur les connaissances actuelles et sur la législation applicable de la CE, dès que les conditions d'utilisation par les utilisateurs sont hors de notre connaissance et contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées dans le paragraphe 1 de ce document. Les utilisateurs doivent s'assurer que le produit est adapté à leurs besoins, et vérifier à ce titre les fins proposées dans la fiche, ainsi que les conditions spécifiques d'emploi, y compris au moyen d'essais préalables, si besoin. En conséquence, Suministros Científicos Técnicos, S.A.U. décline toute responsabilité dérivant de l'emploi inadapté du produit

Le département technique de Suministros Científicos Técnicos, S.A.U., apportera une réponse à toutes les questions techniques posées par les utilisateurs.

La version en vigueur de ce document est uniquement disponible sur la page Web [www.sucitesa.com](http://www.sucitesa.com). Pour éviter la distribution de versions obsolètes, nous recommandons de ne pas en conserver de copies et de vérifier au préalable que le document n'a pas été modifié.